

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 24 octobre 2019

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 28 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Eric LE DISSÈS - Richard MALLIÉ - Xavier MERY - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL.

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christophe AMALRIC représenté par Roland GIBERTI - Martine CESARI représentée par Danièle GARCIA.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Maryse JOISSAINS MASINI.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

### DEA 017-7010/19/BM

#### ■ Cession d'un véhicule de la Métropole Aix-Marseille-Provence

MET 19/12536/BM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

La Métropole Aix-Marseille-Provence dispose d'un parc diversifié d'engins, de poids lourds, de véhicules légers et d'équipements lui permettant d'exercer ses compétences dans des domaines variés tels que la propreté urbaine, la collecte des déchets, la voirie et la circulation.

Compte tenu de l'ancienneté et du kilométrage important d'un charriot élévateur tout terrain (Manitou) affecté à la déchetterie du Territoire du Pays de Martigues, la Métropole Aix-Marseille-Provence a souhaité vendre aux enchères ce véhicule, devenu obsolète.

Ainsi, ce véhicule a été mis en vente sur le site internet [www.paysdemartigues.fr](http://www.paysdemartigues.fr), via une plateforme de vente aux enchères en ligne mise en place par la Société « AGORA Store ».

A l'issue de cette procédure, le prix de vente de ce véhicule a été fixé à 14 000,00 euros TTC (11 666.67 euros HT) sur proposition de la Société Gvj Matériels (60112 Bonnières).

Désignation véhicule	Référence	Année d'acquisition	Compteur heures	Mise à prix	Vente fin d'enchères
Chariot élévateur tous terrains Manitou	246490	29/10/2007	582 587	1 000,00 euros TTC	14 000,00 euros TTC

Signé le 24 Octobre 2019  
Reçu au Contrôle de légalité le 04 novembre 2019

Il est donc aujourd'hui proposé au Bureau de la Métropole d'approuver la cession de ce charriot élévateur tout terrain (Manitou) au profit de la Société GVJ MATERIELS, au prix de 14 000 euros TTC.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n° FAG 021-5718/19/CM du Conseil de Métropole du 28 mars 2019 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

**Où le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- Que compte tenu de l'ancienneté et du kilométrage important d'un charriot élévateur tout terrain (Manitou) affecté à la déchetterie du Territoire du Pays de Martigues, la Métropole Aix-Marseille-Provence a souhaité vendre aux enchères ce véhicule, devenu obsolète ;
- Qu'à l'issue de cette procédure de vente aux enchères, le prix de vente de ce véhicule a été fixé à 14 000,00 euros TTC (11 666.67 euros HT) sur proposition de la Société Gvj Materiels ;
- Qu'il convient d'approuver la cession de ce véhicule au profit de la Société Gvj Materiels.

**Délibère**

**Article 1 :**

Est approuvée la vente du Chariot élévateur tous terrains Manitou portant le numéro de série 246490 pour un montant de 14 000,00 euros TTC (11 666.67 euros HT) à la Société Gvj Materiels (60112 Bonnières).

**Article 2 :**

La recette sera constatée au Budget 2019 de la Métropole Aix-Marseille-Provence – Nature : 775 – Fonction : 7212 – Sous politique : G130.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
Le Conseiller Délégué  
Propreté et Traitement des déchets

Roland MOUREN

Signé le 24 Octobre 2019  
Reçu au Contrôle de légalité le 04 novembre 2019